

# Panneau baignade

Concilier obligations réglementaires et lisibilité des informations



## CHIFFRES CLÉS

13 plages équipées sur 9 communes

## CONTENU DU PROJET ET COUT DU PROJET

Panneau triptyque / 1400 € HT (hors livraison)

Panneau vitrine / 600 € HT (hors livraison)

Panneau accès secondaires / 1200 € HT (hors livraison)

## PARTENAIRES DU PROJET

Agence de l'Eau Adour Garonne, Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises, ONF (bureau d'étude)

Un groupement de commande animé par le GIP Littoral Communes du groupement : Soulac, Naujac, Gastes, Soustons

## CONSTRUCTION

Ateliers de Carcans-Bombannes de l'ONF

Autres fournisseurs potentiels : Pic Bois ...

température air/eau, heures et coefficient de marée, prévision météo/ 24h, avis de vents forts/tempêtes, dangers particuliers locaux ;

De façon permanente : signification des couleurs des drapeaux à hisser (vert/orange/rouge) et indication de la non surveillance lorsqu'aucun drapeau n'est hissé, plan de la plage avec localisation poste de secours et plan général de la station, arrêté municipal relatif à la police de baignade, extraits du règlement sur les baignades/bateaux à moteurs/activités nautiques/etc., conseils de prudence.

Enfin, en dehors de la période de surveillance et en dehors des zones surveillées, les baignades sont pratiquées au risque et péril des intéressés. Les maires ont néanmoins une obligation d'information et donc de signalisation.

## L'ETAT DE LIEUX

Un état des lieux réalisé dans le cadre d'une mission du GIP Littoral en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne a mis en avant l'absence d'uniformisation des panneaux d'affichage sur les plages du littoral, que ce soient dans le contenu ou les supports utilisés. Dans certains cas, un défaut de lisibilité des informations pour le public a également été identifié.

## RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Durant la période de surveillance des plages, les collectivités ont une obligation réglementaire d'affichage des informations suivantes :

- En termes de qualité des eaux de baignade (art. D1332-32 du CSP) :

Dernier classement de l'eau de baignade, résultats des dernières analyses du contrôle sanitaire et interprétation sanitaire, synthèse du profil de baignade, nombre de jours où la baignade a été interdite au cours de la saison balnéaire précédente, un avis d'information expliquant les raisons en cas de fermeture de la baignade.

- En termes de surveillance et secours (art. D322-7 du CS et circulaire n°86-204 du 19 juin 1986) :

Quotidiennement : heures et périodes de surveillance,



Panneau triptyque - Plage du Pin Sec - Naujac Sur Mer  
Panneau Vitrine - Plage Océane - Soustons  
Panneau Accès secondaire - Plage lacustre - Soustons

## LES OBJECTIFS

- Rendre plus lisibles les informations sur la baignade
- Disposer d'un panneau facilement identifiable et compréhensible par les visiteurs
- Mutualiser les commandes pour réaliser des économies d'échelle
- Promouvoir le recours à des matériaux locaux et au bois pour ces aménagements

## LE CONTENU

En partenariat avec les collectivités et leurs syndicats compétents (notamment le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises), un travail collectif a été mené autour de ces panneaux afin de disposer d'un support conciliant conformité aux obligations réglementaires et lisibilité des informations.

Un groupement de commande a permis à plusieurs collectivités du littoral de disposer de prix très attractifs sur ces panneaux. En dehors du groupement de commande, d'autres collectivités ont également installé ces mêmes panneaux.

## IMPLANTATION DES PANNEAUX DE BAINADE

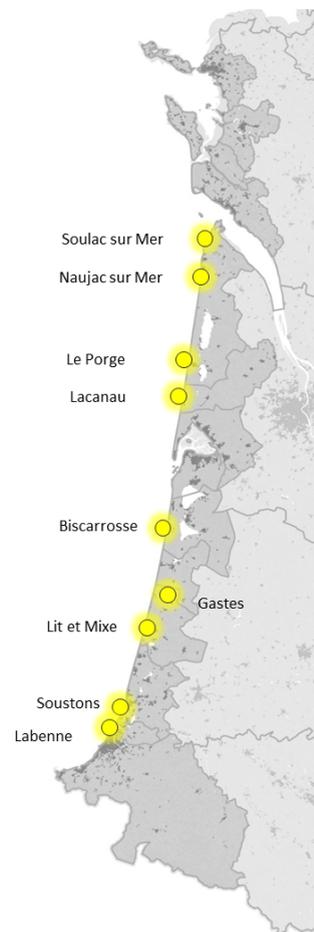
Trois types de panneaux sont aujourd'hui disponibles :

- un panneau tryptique installé sur la tête de plage et sur lequel les MNS mettent à jour les informations obligatoires en matière de surveillance. Ce panneau dispose d'un support amovible hors surveillance indiquant que la plage est non surveillée.
- un panneau vitrine au niveau du poste de secours permettant l'affichage des arrêtés et documents obligatoires.
- un panneau d'accès secondaire proposant notamment un plan du site et des informations générales.

Pour chacun de ces panneaux, on dispose dorénavant :

- d'une charte graphique uniformisée (couleurs, disposition des informations, icônes, plans types...);
- d'éléments de langage communs (textes réglementaires, traduction anglais / allemand / espagnol...);
- d'un format standard.

Conçus en bois, ils s'intègrent parfaitement aux paysages littoraux et sont robustes pour résister aux aléas climatiques et au vandalisme sur plusieurs années.



## L'ACCOMPAGNEMENT DU GIP LITTORAL

Le GIP Littoral met à disposition des collectivités littorales de Nouvelle-Aquitaine une lettre de commande type et accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration des panneaux de baignade. Aujourd'hui, plusieurs prestataires sont en capacité de répondre à une commande de ce type.

Dans le cadre des projets de requalification des plans plages, ces panneaux sont dorénavant considérés par les cofinanceurs comme des dépenses éligibles, et font donc l'objet de subventions.



Panneau tryptique avec ardoise - Plage océan - Soustons  
 Panneau vitrine  
 Arrière Panneau tryptique